

# GAZETTE DES TRIBUNAUX,

## JOURNAL DE JURISPRUDENCE ET DES DEBATS JUDICIAIRES,

ON S'ABONNE A PARIS,  
 AU BUREAU DU JOURNAL, QUAI AUX FLEURS,  
 N° 44.  
 Les Lettres et Paquets doivent être affranchis.

FEUILLE D'ANNONCES LÉGALES.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST DE

47 fr. pour trois mois ;  
 34 fr. pour six mois ;  
 68 fr. pour l'année

### JUSTICE CRIMINELLE.

COUR D'ASSISES DE L'OISE. (Beauvais.)

(Correspondance particulière.)

PRÉSIDENCE DE M. HUVEY. — Audience du 15 septembre.

UN MARI ACCUSÉ D'AVOIR EMPOISONNÉ SA FEMME ET NOTÉ SA MAÎTRESSE.

C'est une passion funeste, un amour illégitime et adultère qui amène Théophile Dubus sur le banc où s'était assis Lemaire (Voir la Gazette des Tribunaux d'hier) ; mais c'est aussi le seul point de ressemblance qui existe entre ces deux hommes. Théophile Dubus est un jeune homme d'une physionomie douce, qui n'annonce aucune des violentes passions que lui prête l'acte d'accusation, et qui contraste singulièrement avec les forfaits qu'il lui impute. Il jouit dans sa commune de l'estime et de la considération universelles, et la plupart des témoins, tout en déposant contre lui de faits extrêmement graves, ne peuvent s'empêcher de lui manifester la plus grande bienveillance et le plus vif intérêt. Comment donc ce jeune homme, aux mœurs si douces, au caractère si timide, est-il devenu tout-à-coup un empoisonneur et un assassin ? L'acte d'accusation va nous l'apprendre :

Depuis long-temps Théophile Dubus aimait la jeune Euphrasie Boisse, couturière à Hondainville ; mais ses parents s'étaient constamment refusés à consentir à cette union. Ce refus et la légèreté d'Euphrasie, que l'on accusait d'avoir eu des intrigues avec d'autres jeunes gens, avaient excité au plus haut degré la jalousie de Théophile : il voyait un obstacle insurmontable à son union avec Euphrasie, et ne pouvait supporter l'idée qu'elle apparût un jour à un autre. Dans son délire, il avait à plusieurs reprises manifesté la passion la plus vive et les sentimens de la plus implacable vengeance : il voulait déterminer Euphrasie à partir avec lui, et dans le cas où elle refuserait, il menaçait d'attenter à ses jours. Ainsi, dans une lettre qu'il lui écrivait, le 2 ..... 1834, il lui disait, dans les transports de l'amour le plus violent : « Je crois que tu veux me faire mourir de chagrin, je ne peux plus vivre... Je t'en prie, prends part à ma misère... je suis prêt à donner mon sang pour toi, plutôt mourir que de te quitter, tu peux me demander ma vie, je te la donne... Il faut partir le plus tôt possible, si tu ne veux pas, j'aurai ta vie... Je ne te donne pas huit jours à vivre, parce que je suis au désespoir.... Ecris-moi de suite... Je finis ma lettre en versant des pleurs. » Ces expressions brûlantes d'amour n'avaient point déterminé Euphrasie à acquiescer aux desirs de son amant. Bientôt les parents de Dubus lui ayant présenté un parti dont la position pécuniaire les avait séduits, et dont le prestige apparemment éblouit un instant ce jeune homme aussi faible que passionné, Dubus consentit à épouser la demoiselle Falluel qu'il n'aimait pas. Il manifesta, devant plusieurs témoins, la répugnance qu'il avait pour sa femme, et ses relations avec Euphrasie ne furent point interrompues. En effet, deux ou trois mois après ce mariage, Louise Boisse couchait avec sa tante Euphrasie, elle est éveillée au milieu de la nuit par quelqu'un qui vient frapper doucement à la fenêtre, elle entend en même temps dire à demi-voix : « Euphrasie, lève-toi, je t'en prie, faut-il que je meure avec ma femme ? c'est un onrs à mes yeux. » Euphrasie ne bougeait pas, Louise avertit sa tante, qui lui répondit aussitôt : « Reste tranquille, je sais qui, c'est Théophile. » Louise, au surplus, connaissait les relations qui existaient entre sa tante et ce jeune homme, elle savait même jusqu'à quel point allait la passion et la jalousie de celui-ci. Sa tante lui avait raconté qu'un soir ayant un rendez-vous avec Théophile sous les arbres verts de M. Schillings, il avait tiré un couteau, et avait voulu l'assassiner ; qu'elle s'était écriée aussitôt, et qu'ayant été entendue du château on était sorti, ce qui avait mis fin aux tentatives de Théophile. Euphrasie avait parlé à plusieurs témoins de la violence de celui-ci, des menaces qu'il lui avait faites, et des craintes qu'elle en avait conçues. C'est ainsi qu'elle disait un jour à la veuve de Charles Dennebègue que Théophile l'avait menacée de la tuer si elle ne partait pas avec lui ; qu'elle lui avait répondu qu'elle ne sortirait plus le soir. « Eh bien ! lui avait-il dit, je te tuerai dans ton lit. » Une autre fois elle disait à la femme de François Desmazures, en lui montrant la lettre si passionnée de Théophile : « Ma pauvre cousine, si on me trouve morte quelque part, vous jugerez à qui il faut attribuer cette mort, vous pourrez dire que c'est à lui. » Théophile avait dit lui-même à Jean Burdel, son rival, qu'Euphrasie ne serait jamais à lui ni à un autre, que tôt ou tard elle périrait de ses mains, et ce propos il l'avait répété six mois avant l'événement.

Cependant Théophile, quoique marié, n'en conservait pas moins le projet de partir avec Euphrasie ; le jour était fixé, il en avait fait la confidence au nommé Toussaint, son ouvrier, qui l'avait lui-même aidé à faire ses préparatifs ; son paquet avait été placé au-dessus d'un rouillis,

Toussaint n'ayant pu détourner Dubus de ce projet, en prévint sa femme, qui vint tout éplorée avertir le nommé Dennebègue. Ce dernier et Rougemont, oncle de Dubus, se mirent à la recherche de ce jeune homme, mais ils ne le trouvèrent pas ; ils se rendirent aussitôt chez Euphrasie qui était couchée et paraissait dormir ; mais sa croisée était entrebaillée. Plus tard, Dubus leur avoua qu'il était près de cette croisée et qu'il s'était sauvé quand il les avait entendus. On revint donc chez Dennebègue où était la femme de Dubus, qui, lui-même, ne tarda pas à s'y présenter. On lui fit de vives remontrances ; il promit de ne plus retourner chez Euphrasie ; il embrassa sa femme, et alla se coucher. Toutefois Toussaint crut prudent de s'emparer de son fusil, de peur qu'il n'en fit un mauvais usage. Depuis cette époque, les relations de Dubus et d'Euphrasie devinrent plus rares.

Le 9 mai dernier, la femme Dubus tombe malade : la maladie se signale par des vomissemens très fréquens. Le lendemain 10, les mêmes symptômes continuent, et la maladie paraît s'aggraver. Le docteur Mabile, de Mouy, est appelé, et il attribue l'état de cette femme à une maladie d'estomac. Les conjectures sont fortifiées par la délicatesse organique du sujet, et par la confidence que lui fit une voisine, lorsqu'il sortait, que la femme Dubus avait mangé la veille de la galette à la graisse. Cette opinion que s'était formée le docteur Mabile l'empêcha d'examiner avec une attention scrupuleuse les déjections de la femme Dubus. Les premières n'avaient pas été conservées ; il se contenta d'ordonner une application de sangsues sur la région épigastrique, la diète et des boissons gommeuses. La femme Dubus succomba après neuf jours de maladie seulement. On ne conçut dans les premiers jours aucun soupçon d'empoisonnement. Dubus resta avec les parens de sa femme, chez lesquels il continua de coucher tous les jours, excepté toutefois pendant la nuit du 29 au 30 mai.

Cependant quelques jours après le décès de la femme Dubus, la femme de Marc Seigneur racontait en présence d'Euphrasie que la femme Lenoir avait cueilli de la cigüe pour du persil, et qu'elle avait manqué de s'empoisonner en la mettant dans sa salade ; Euphrasie reprit aussitôt : « Ah ! oui ! ça n'empoisonne pas du tout. » Mais bientôt un bruit vague que la femme Dubus avait été empoisonnée circula dans la commune. Un jour qu'Euphrasie se trouvait avec Marc Seigneur, son beau frère, elle lui en parla et s'écria : « Ah ! je suis perdue, il croira que c'est moi qui l'ai dénoncé ! Si on la déterrait, pourrait-on encore reconnaître quelque chose ? — Certainement, répondit Seigneur. — Si vous saviez ce qu'il m'a dit, ajouta-t-elle, elle n'a été malade que neuf jours, la malheureuse ! Oui, il m'a dit qu'il détestait sa femme ; il me tourmentait pour que je partisse avec lui, et disait que quand même je n'y consentirais pas il fallait qu'il se défit d'elle. Il alla il y a quelque temps à Clermont où il acheta des drogues pour teindre du bois chez M. Gorlin ; il se présenta chez un pharmacien pour avoir de l'arsenic, mais comme on ne le connaissait pas, on lui en refusa ; il y retourna avec le commis de M. Gorlin, et cette fois on lui en donna. Qu'est-ce que c'est que de l'arsenic ? demanda Euphrasie à son beau-frère. — Je pense, répondit celui-ci, que ce sont des pierres comme du sucre candi. — N'y en a-t-il pas en poudre, demanda Euphrasie ? — Je crois, répondit Seigneur, que celui des pharmaciens est en poudre. — Ah ! c'est ce que je voulais dire, reprit Euphrasie. » Seigneur lui fit alors des représentations sur ses relations avec Théophile. « Si vous saviez toutes les menaces qu'il m'a faites ! répondit Euphrasie ; il faut que je quitte le pays, et que j'aille bien loin pour ne plus le voir, et encore viendrait-il me chercher. » Si je continue à aller avec lui, je suis perdue, et si je n'y vais plus, je suis perdue encore ; de toute manière je ne saurais manquer de périr. » Le même jour Euphrasie lui raconta que Théophile avait profité d'un instant où sa femme était sortie pour mettre de l'arsenic dans son assiette pendant qu'elle mangeait de la fressure de porc, mais que cet arsenic s'était mis en boule ; que sa femme s'en était aperçue en rentrant, et avait dit à son mari : « Comment, malheureux, voudrais-tu m'empoisonner ! » Dubus, protestant contre une semblable imputation, lui avait répondu : « C'est peut-être de la cendre qui est tombée dans ton assiette ; au surplus, donne-le au chien, » ce qui eut lieu, et le chien fut malade malgré la précaution que Dubus avait prise de lui donner un grand pot de lait destiné à son enfant. Il lui dit aussi qu'avant de recourir à l'arsenic, il avait fait prendre de la cigüe à sa femme, mais que cela ne lui avait rien fait du tout, propos qui se rapporte à la réponse qu'Euphrasie avait faite lorsqu'on avait dit devant elle que la femme Lenoir avait failli s'empoisonner en mettant de la cigüe au lieu de persil dans sa salade. Enfin, Euphrasie termina ses confidences à Seigneur, en lui disant que pendant sa dernière maladie, la femme Dubus ne voulait rien prendre des mains de son mari, et cette circonstance est confirmée par la déposition de plusieurs autres témoins ; elle lui raconta que Dubus ayant présenté à boire à sa femme, elle avait refusé ; que celui-ci avait

vidé le vase et lui avait offert du sirop dans lequel il avait mis de l'eau qui était dans une cafetière ; que celle-ci avait encore refusé, et qu'enfin elle n'avait voulu boire que de l'eau qui se trouvait dans la cruche commune ; qu'un jour, pendant sa maladie, elle avait saisi son mari par ses vêtemens ; qu'elle avait voulu le fouiller, et qu'il n'avait eu que le temps de jeter derrière le lit un paquet d'arsenic qu'il avait sur lui. Il fut constaté en effet que Dubus était allé le 16 mai dernier à Clermont, s'était présenté chez M. Eyroles pour se procurer de l'arsenic pour empoisonner des rats, avait-il dit ; que n'étant pas connu on avait refusé de lui en vendre ; qu'il était retourné chez le pharmacien, accompagné du commis de M. Gorlin, et qu'alors M. Eyroles lui en avait vendu une demi-once, à la recommandation de ce marchand. Dubus a nié ce fait pendant long-temps, et ses dénégations paraissaient confirmées par celles de M. Eyroles ; mais ce dernier, qui ne s'était pas rappelé d'abord avoir vendu de l'arsenic à Dubus, se rappela ensuite en avoir effectivement vendu le 16 mai à un homme de la campagne, à la recommandation de M. Gorlin ; il reconnut donc ce fait qu'il n'avait pas d'intérêt à nier, et Dubus alors fut obligé de l'avouer aussi. Les confidences d'Euphrasie à Marc Seigneur sont d'autant plus constantes, qu'il eût été impossible à celui-ci de connaître toutes ces particularités, que M. Eyroles lui-même ne se rappela que tardivement.

Le 10 juin, après trois semaines d'inflammation, le corps de la femme Dubus fut exhumé ; il était dans un état complet de putréfaction. Les docteurs Beaudon, Bandol et Mabile procédèrent à l'autopsie cadavérique ; ils analysèrent, autant que put le permettre l'état de décomposition dans lequel se trouvait le cadavre, les matières contenues dans l'estomac et les intestins ; et après un assez grand nombre d'expériences faites à l'aide de différens réactifs, ils constatèrent, dans un rapport aussi savant que détaillé, qu'ils n'avaient trouvé aucune trace de poison, et que la femme Dubus était morte d'une gastrite.

Un événement moins équivoque a été l'assassinat d'Euphrasie Boisse elle-même.

Le vendredi 29 mai dernier, vers neuf heures du soir, le sieur Boisse allait se coucher, lorsqu'il vit sa fille Euphrasie sortir de chez lui sans être habillée ; elle était nue-tête, avait des espadrilles aux pieds comme si elle allait dans une maison voisine. Boisse se coucha ; mais ayant été éveillé au milieu de la nuit, il se leva et fut surpris de voir que le verrou de sa porte n'avait point été mis, comme sa fille le faisait ordinairement ; il regarda dans son lit et ne l'y vit point. Le lendemain, Euphrasie ne reparut pas ; Boisse fit part de sa disparition à sa famille ; on ne pouvait point penser qu'elle fût partie, puisqu'elle était sortie nue-tête et légèrement vêtue ; on la rechercha, mais inutilement. Enfin, le dimanche 31 mai, Boisse avertit M. le maire d'Hondainville de la disparition de sa fille ; on ouvrit l'armoire de celle-ci ; on y retrouve tous ses effets, on y découvre la lettre que Dubus avait écrite à Euphrasie. On apprend bientôt qu'un nommé Duplessis avait trouvé, en pêchant dans la rivière du Thérain, un peigne en corne suspendu à un saule, près du lieu dit le Jardin des vaches ; ce peigne est reconnu pour être celui d'Euphrasie. M. le maire de la commune, accompagné de quelques habitans, se rend le 2 juin à l'endroit où le peigne a été retrouvé, et après trois quarts-d'heure de recherches, on retire de la rivière le corps de la malheureuse Euphrasie. L'autopsie du cadavre fut faite par les docteurs Mabile et Beaudon ; ces médecins attribuèrent la mort à l'asphyxie par submersion, et n'observèrent sur le corps que de légères traces de lésion, telles qu'une ecchymose à la main gauche, une excoriation à la face dorsale du poignet qui n'intéressait que l'épiderme. On explore attentivement le bord de la rivière, on y trouve deux jarretières élastiques appartenant à Euphrasie, deux morceaux de toile de coton bleu, dont l'un provenait du poignet d'une blouse ; une clé de montre en cuivre, un bout de cordon de montre de sûreté en cheveux, et un petit mouchoir de poche à carreaux lilas ; on remarque que la berge était fortement foulée à l'endroit même où le peigne fut retrouvé ; on distinguait l'empreinte d'un talon de botte de vingt-trois lignes de large, portant quatre clous assez espacés, et une autre empreinte d'un bout de pied sans clou. On ne crut pas un instant au suicide ; il parut impossible que cette jeune fille, gaie, vive, légère en amours, généralement aimée et trop aimante peut-être, eût pu se donner la mort. Mais les soupçons se portèrent de suite sur Dubus : on sut que le 29 mai il avait donné rendez-vous à Euphrasie au bois du Grand-Hôtel, bordé par la rivière du Thérain, à neuf heures du soir. Marc Seigneur rapporte que ce jour-là même, se trouvant à sept heures du soir chez son beau-père Boisse, et ramant des haricots avec Euphrasie, celle-ci lui dit qu'elle avait vu Théophile dans l'après-midi, qu'il lui avait donné rendez-vous à neuf heures au bois du Grand-Hôtel. « C'est un peu tard, dit-elle, qu'en pensez-vous ? Je ne crois pourtant pas que ce soit pour me faire du mal. » Seigneur, qui lui avait fait plusieurs fois des représentations sur ses relations avec Dubus, se contenta de lui dire : « Vous êtes assez âgée pour savoir ce que vous avez à faire : il est certain





